L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 AOUT 1857.

Imprimée et publiée par
J. F. WEISSE & Co.
gérants-propriétaires;
[illegible]
Rue de Chartres, No 81, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 7 AOUT 1857.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

PAR BERNARD TURPIN.—A 5 heures et demie P. M., sur la Levée, en face de l'Hôtel de la Monnaie, 5e District—Vin blanc et absinthe.

PAR CLAUDE A. [illegible]—A 10 heures, à leur magasin d'encan, No 77, rue de Chartres—marchandises avariées et marchandises sèches.

PAR le SHERIF J. M. BELL—A midi, hôtel de la Cité,—nègre créole, de 25 ans.

Railway du Pacifique.

Le bateau à vapeur *Alida* a débarqué ces jours derniers à Shreveport une locomotive et un tender destinés au chemin de fer du Pacifique. On voit donc que si la presse a pendant quelque temps gardé le silence sur cette grande et féconde entreprise, la compagnie n'en poursuivait pas moins son œuvre.

Le chemin du Pacifique sera construit; mais un railway ne s'improvise pas et ce n'est que par degrés qu'il étend son double ruban de fer jusqu'à la limite où il doit aboutir. Quoi qu'il en soit, la première section du chemin du Pacifique sera prochainement terminée, et à ce chaînon se relieront ensuite tous ceux qui mettront un jour en communication les bords du Mississipi avec les rivages de l'océan occidental.

M. Grant, adjudicataire des travaux de la première section de vingt-huit milles, s'étendant de la Sabine à Marshall, s'est transporté sur les lieux et dirige en personne son escouade de travailleurs. Il s'est engagé, ainsi que son associé, à livrer les vingt-huit milles de railway dont il s'agit, le 1er avril 1858, et à ouvrir, à niveler et à mettre en état de recevoir les poutres quarante-deux autres milles d'ici au 1er janvier 1859.

Nous avons, on se le rappelle peut-être, exprimé à l'époque la confiance que nous inspiraient MM. Grant & Co, et nous sommes heureux de voir qu'ils l'ont justifiée. Le chemin ne sera pas livré à la circulation le 1er avril 1858, mais avant la fin de la présente année MM Grant & Co ont pris leurs mesures de manière à n'être pas devancés. Ils ont insisté pour que tout le matériel d'exploitation fût prêt afin que la locomotive pût s'élancer sans perte de temps de la rive occidentale de la Sabine à Marshall. La barque [illegible], partie du nord il y a quelque temps, est attendue incessamment à la Nouvelle-Orléans, a à son bord une partie du matériel. Les wagons pour marchandises ont été commandés à la fonderie de Belleville, à Alger, et seront bientôt prêts. Le navire *Lehman*, qui a mis à la voile de New York le 17 juillet, apportera à la compagnie une seconde locomotive de première classe qui sera immédiatement envoyée à Shreveport.

La section que construisent en ce moment MM. Grant & Cie. est extrêmement importante: elle mettra en communication le débarcadère de Swanson, sur la Sabine, avec la petite ville de Marshall, située dans l'intérieur du Texas, à vingt-huit milles du fleuve qui nous occupe en ce moment. Elle traverse un pays extrêmement fertile et où le coton vient admirablement. Les habitants n'en produisent pas cependant une très grande quantité à cause de l'extrême difficulté qu'offre le transport. Ceux dont les plantations sont à une petite distance de la frontière de la Louisiane voudraient envoyer leur coton à Shreveport, mais les obstacles sont si nombreux de ce côté que le transport par terre est impossible. On est donc obligé de faire un long détour, de gagner l'intérieur du Texas et d'expédier ensuite le coton à Galveston.

Les frais s'élèvent souvent à la valeur de la denrée, et beaucoup d'habitans de l'Est du Texas, découragés par l'insuccès de leurs efforts, avaient renoncé à la culture du coton, et n'en plantaient depuis quelque temps que pour leur propre consommation. Maintenant que la section de Marshall va leur ouvrir un débouché sûr et facile, ils s'empresseront de reprendre la culture de la riche denrée du Sud, d'agrandir leurs champs, de défricher les forêts et de tirer parti de la fertilité extraordinaire du sol. On calcule que cinq mille balles de coton seront transportées, dans le courant de la présente année, de Marshall à Swanson's Landing, par le chemin du Pacifique. Il n'y aura pas de temps perdu. Les locomotives et les wagons seront prêts. Dès que le chemin sera livré à la circulation—et il le sera sans doute vers la fin de novembre—des trains feront un service régulier entre les deux extrémités de la voie. Lorsque cette et dépassera Marshall et plongera dans l'intérieur du Texas, elle multipliera ses bienfaits, car le pays qu'elle traversera semble avoir été destiné à la culture du coton, et les habitans s'empresseront de s'y livrer.

Quelques spéculateurs aux abois ont cherché récemment à déprécier la valeur des actions du chemin du Pacifique. Nous espérons que le public saura discerner leurs véritables motifs et qu'il ne se laissera pas égarer par une demi-douzaine d'individus qui cherchent à provoquer la baisse afin d'acheter le stock à vil prix. Leurs manœuvres ont malheureusement réussi auprès de quelques personnes qui, craignant d'avoir fait une mauvaise affaire en achetant à cinq piastres du stock du Pacifique, se sont empressées de le vendre à perte!

C'est là un inconcevable exemple de simplicité et de manque de réflexion. Si, il y a cinq mois, lorsque le railway n'était encore qu'à l'état de projet, les actions du Pacifique valaient cinq piastres, elles doivent en valoir davantage aujourd'hui que les travaux sont en voie d'exécution et qu'une première section du chemin est presque terminée. En supposant que le railway dût se borner à cette première section de vingt-huit milles, le stock vaudrait certainement plus de cinq piastres.

Il y a donc folie à vendre des actions qui peuvent au jour être une source de fortune pour ceux qui les possèdent. Un autre marché a été d'ailleurs conclu avec MM. Grant & Cie, comme nous le disons plus haut, pour l'ouverture de quarante deux milles de chemin au-delà de Marshall. Ce travail sera terminé dans seize mois et la pose des rails aura lieu immédiatement après. La construction de soixante-dix milles de chemin est donc dès à présent hors de doute. N'est-ce pas quelque chose, et ne serait-il pas absurde de se décourager au moment où la gigantesque entreprise reçoit une impulsion qui en assure la complète exécution?

Bulletin Européen.

Le steamer américain *Arad*, parti de Southampton le 15 juillet, est arrivé le 29 à New-York. Nos journaux européens nous sont parvenus hier.

Les nouvelles de France et d'Angleterre sont fort peu importantes. Dans le premier de ces pays on se préoccupe beaucoup des événemens dont l'Italie a été récemment le théâtre. Outre ceux dans une correspondance de Florence que nous reproduisons plus bas un récit complet de l'échauffourée de Livourne, qu'on ne lira pas sans intérêt, quoique les principaux incidents soient déjà connus.

L'amiral Lyons qui, on le sait, avait offert de débarquer un millier d'hommes, a donné la veille de son départ au prince héréditaire de Toscane, un grand déjeuner, auquel ont assisté plusieurs personnages marquants de Florence.

Les dernières nouvelles de Naples sont du 9. La tranquillité n'avait plus été troublée. Le *Journal des Deux-Siciles* annonce que tous les insurgés ont été arrêtés: il remercie, au nom du roi, les soldats et les habitans qui les ont aidés à rétablir l'ordre.

Les dernières nouvelles reçues d'Alger annoncent que l'expédition de Kabylie touche à son terme; une dépêche du 3 juillet porte qu'il n'y avait plus que deux tribus qui n'eussent pas fait leur soumission.

La Chambre des lords a refusé de suivre la Chambre des communes dans la voie de tolérance religieuse frayée par lord Palmerston. Le bill sur le serment a été rejeté par une majorité de 34 voix, après un assez long débat. Lord Granville avait pris l'initiative dans la discussion en proposant la seconde lecture du bill. Lord Derby a répondu au lord président du conseil par les arguments cent fois combattus des adversaires de la liberté religieuse, qui s'obstinent à considérer les juifs comme formant une nation à part, dont les représentants ne pourraient entrer au parlement sans violer le caractère essentiellement chrétien de cette Assemblée.

Parmi les défenseurs de la liberté de conscience, il faut noter l'évêque de Londres et le duc de Norfolk. Ce dernier, en sa qualité de catholique, était intéressé à voir s'étendre les franchises religieuses. Tous les autres évêques, l'archevêque de Cantorbéry en tête, ont combattu le bill et voté pour l'amendement de lord Derby, qui en ajourne la lecture à six mois, ce qui implique le rejet de la mesure.

A la Chambre des communes, sir Ch. Wood, répondant à une interpellation de sir John Pakington, a dit que les dernières nouvelles de Chine, du 10 mai, n'ont apporté aucun [illegible] sur la position des troupes britanniques dans ce pays. Il n'y avait pas eu d'hostilités nouvelles. Le gouvernement devait envoyer dans l'Inde 14,000 hommes dans le courant de juillet, et aucun des détachements destinés à la Chine ne serait détourné de sa destination pour être employé dans l'Inde.

Il y a eu à la Chambre des communes un nouvel échange d'explications au sujet de l'envoi de 1,000 nègres libres dans la colonie française de la Martinique. Lord Palmerston a dit que le gouvernement français lui avait donné l'assurance que cet envoi ne serait pas accompagné d'un embauchement à la traite des nègres. Le gouvernement anglais fera, toutefois, surveiller les agents chargés de cette exportation de nègres libres.

Les journaux français protestent énergiquement contre l'opinion émise à la tribune par lord Palmerston à propos du percement de l'isthme de Suez, et ils comptent sur l'énergie de l'opinion publique en Angleterre, sur le bon sens des Chambres et sur l'autorité de Paris émise par les autres puissances, pour avoir raison de l'opinion émise par le noble premier.

Le *Globe* de Londres publie un communiqué qui annonce la déroute des cipayes devant Delhi. Les troupes anglaises leur auraient pris 26 canons et se disposaient à donner l'assaut à Delhi, où ils s'étaient retirés.—Les désertions étaient nombreuses dans toutes les garnisons de Bengale et des provinces du Nord-Ouest. Le *Globe* annonce aussi que le général Anson est mort le 28 juin, du choléra.

On écrit de Stockholm que l'indisposition dont souffre le roi Oscar est de nature à lui faire un devoir de renoncer pour un temps indéfini aux affaires.

Certains journaux de Vienne et de Francfort ont parlé d'un congrès prochain des souverains d'Italie. Une correspondance de Vienne déclare que cette nouvelle n'est ni vraie ni vraisemblable.

A l'occasion de la naissance d'un fils, le grand-duc de Bade a accordé une amnistie générale à tous les condamnés politiques.

La situation est loin de s'améliorer en Espagne: les journaux du 8 nous apportent le compte-rendu de la séance des Cortès, de la veille, dans laquelle le président du conseil a annoncé que la tentative insurrectionnelle d'Utrera avait été complètement réprimée, et que le chef des factieux et la plupart de ses complices étaient entre les mains de la justice; il a ajouté que le calme régnait dans toute l'Espagne, et déclaré que la crainte d'un soulèvement à Madrid était sans fondement. Pourtant une dépêche télégraphique reçue hier à Paris parle d'une émeute réprimée à Madrid même. Elle annonce également que les Cortès ont été ajournées.

Dans le Monténégro les persécutions contre les partisans de l'ancien président du Sénat, oncle du prince Danilo, continuent, et des exécutions sanglantes ont eu lieu récemment.

Les troubles de Bosnie ne sont pas encore apaisés.

Le pacha de Belgrade a remis en grande cérémonie au prince Alexandre de Servie les insignes de l'Ordre de Medjidié, que le Sultan lui a conférés.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ADDITIONNELLES PAR LE PERSIA.

Le Vanderbilt et l'Atlantic.

Le *Persia* a été battu par le *Vanderbilt* et l'*Atlantic*; le *Vanderbilt* était en avance d'une heure 30 minutes sur l'*Atlantic*.

Marchés.

Liverpool, 25 juillet—Le suif est en hausse; le thé est lourd, sans changement.

Londres, même date—Le fer est coté actif; les trois pour cent fermes; le café, languissant; pour le sucre, même tendance; le riz est calme; le stock américain s'améliore.

Nouvelles générales.

Le gouvernement britannique a contredit une rumeur annonçant une insurrection dans l'armée de Bombay.

Le même gouvernement a notifié à Marrai que, tout en admettant les réfugiés politiques, il ne leur permettrait pas de préparer, sur le sol de l'Angleterre, des expéditions contre les puissances étrangères.

Le *Moniteur* de Paris dit que le complot italien projetait l'assassinat de l'empereur Napoléon a été mûri à Londres, et que Mazzini et Ledru Rollin y étaient engagés.

Il est dit que seront envoyés de troupes françaises en Chine.

Arrivages en Europe.

New-York, 6 août—Le *Persia* a apporté la nouvelle que les navires suivants, partis de la Nouvelle-Orléans, étaient arrivés à leur destination en Europe:

A Liverpool: Rach et Hamilton.
Au Havre: Wurtemberg.
A Marseille: Rowland.
A Queenstown: Lucy et Harriett Gibbons.
A Bordeaux: Bignot et Conan.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 6 août—Le capitaine Blake a été nommé surintendant de l'académie navale d'Annapolis.

Le capitaine Cluny présidera, à la place de M. Blake, à la construction du steamer de guerre qui se poursuit en ce moment à New-York.

Le commandant Thompson remplace Turner dans la direction de l'arsenal maritime de Philadelphie.

Les recettes de la trésorerie, pour les trois derniers mois, se sont élevées à $21,000,000.

La cour navale d'enquête a pris ses vacances pour 4 semaines.

NOUVELLES DU KANSAS.

St Louis, 5 août—Des avis de Leavenworth annoncent une grande effervescence, à propos d'un meurtre suivi de vol, commis par un nommé Stephens. Deux des assassins ont été pendus. Un d'eux a fait des aveux complets et a révélé l'existence d'une bande de meurtriers. Plusieurs citoyens notables sont impliqués dans cette affaire.

Election dans le Missouri.

St Louis, 5 août—Le comté de Boone a donné 374 voix de majorité à Rollins (Américain); Rollins a eu 500 voix de majorité à Lafayette, et Stewart (démocrate) 145 voix de majorité, dans le comté de Howard.

Marchés.

Cincinnati, 5 août—Farine de $6 60 à 6 70; whisky, 26 1/2; bacon, épaules 11 1/2, pièces cotés, de 13 1/2 à 14 1/2; blé, de $1 35 à 1 37; avoine, etc., Eastern Exchange, 3/4 prime, Orléans, au pair.

Mort de l'ex-secrétaire Dobbin.

Washington 6 août—L'honorable Dobbin, secrétaire de la marine pendant l'administration de M. Pierce, est mort mardi à Fayetteville, dans la Caroline du Nord.

Elections du Missouri.

St Louis, 6 août—Le comté du cap Girardeau donne à Rollins 100 voix de majorité; le comté de Morgan donne à Stewart 25 voix de majorité et le comté de Lincoln 309.

L'effervescence à Leavenworth.

St Louis, 6 août—Des avis de Leavenworth annoncent que le peuple exaspéré par les derniers meurtres a résolu de lyncher les prisonniers.

Le juge Lecompte et le gouverneur ont fait de vains efforts pour calmer la multitude.

Départ du Niagara.

New-York, 6 août—Le Niagara est parti pour Liverpool aujourd'hui à midi avec 200 passagers.

Nouvelles du Minnesota.

St Paul, 4—Le feu a éclaté dans le magasin de quincaillerie de J. Caldwell, rue St-Anthony, et s'est étendu sur tout l'îlet jusqu'à l'église presbytérienne.

Les Indiens de Little Crow sont sur les traces de la bande des meurtriers de Spirit Lake, et comptent les atteindre au lac Skunk.

Le gouverneur Medary est arrivé ici, et doit faire un envoi d'armes et de munitions sur les frontières.

Columbus (Ohio) 6 août—H. B. Payne a été choisi comme le candidat pour la place de gouverneur, à la convention démocratique.

Election dans le Missouri—avis additionnels.

St Louis, 6 août—La majorité des voix obtenues par Rollins s'est répartie comme suit: [illegible] 53 voix; Green, 460; Grenada, 343; Monroe, 132; Calloway, 305; Ray, 196; Saline, 216; Johnson (suivant rapports) 450; Pettis, 210; Barton, 130. Majorité obtenue par Stewart: à Polk, 1 voix; Chariton, 266; Livingston, 145.

Marchés.

New-York, 6 août—Coton, calme; farine, bacon, sucre et café, fermes, sans changement; blé blanc, 1 76; maïs, languissant; whisky, 31c; huile de lin, 79c; lard, 20c; fret ferme.

Cincinnati, 6 août—Farine, de 6 à 6 70; avoine, de 70 à 75c.; maïs, 80c; blé, actif; whisky, 26 cts; bacon, ferme; café, de 11 3/4 à 12c.

CANNE A SUCRE.—Nous avons reçu hier, de l'habitation de M. NICHOLAS VERRORS, dans la paroisse Plaquemine, une canne d'environ six pieds de hauteur, de la racine à l'extrémité inférieure de la flèche. Nous avons compté six nœuds qui sont arrivés à un degré de maturité fort avancé. S'il faut juger du reste des cannes louisianaises par cet échantillon, la prochaine récolte sera abondante et les planteurs n'auront pas lieu de se plaindre.

MORTALITÉ A LA NLLE-ORLÉANS.—Le Bureau de Santé, dans une brochure qu'il vient de publier, établit à 2,372 le nombre de décès qui ont eu lieu à la Nlle-Orléans, pendant les premiers six mois de cette année. C'est une moyenne d'environ 91 par semaine. Sur 2,372 personnes qui ont succombé, 1,243 étaient des hommes et 1,129 des femmes. On compte parmi elles 527 personnes de couleur.

Le président des Etats-Unis, accompagné de sa nièce, Mlle Lane, et de Mlle Black, fille de l'avocat-général des Etats-Unis, est arrivé à Chamberlain le 31 du mois dernier, se rendant aux sources de Bedford. Le président se propose d'y passer plusieurs semaines, à moins que des affaires pressantes ne le rappellent à Washington.

[illegible] au Conseil parmi [illegible] Lecompte, capitaine [illegible] Johnson, a remplacé la Cie [illegible] la Nlle Orléans [illegible] samedi, à la séance du matin.

MARYLAND.—L'honorable Thomas F. Bowie a été porté de nouveau candidat pour le congrès par les démocrates du 2e district du Maryland.

CHRONIQUE LOCALE.

Contre [illegible] Frank Ober, accusé de vol de bois au préjudice de Wm Johnson, a [illegible] le chemin macadamisé, a été envoyé devant la première cour de district. On l'avait, au point du jour, enlevant le bois et le déposant dans son dray.—Cautionnement de $350.

Catherine [illegible] se plaint d'avoir été assommée [illegible] par Philip Balton, au No [illegible], rue Tchoupitoulas.

Thos. J. Ong et sa femme sont accusés d'avoir menacé Geo C. Babadel, député shérif, et de lui avoir offert de la résistance.

[illegible] juge Hunt a fixé à $1500 le cautionnement de Michael Mullen que le recorder Smith avait envoyé devant la première cour de district sous prévention d'homicide. On se rappelle qu'il est accusé d'avoir tué Patrick Calhoun.

John Travis, qu'un affidavit accuse de tentative de meurtre sur la personne de F. Walhauser (celui-ci a reçu un coup de poignard, il y a deux mois, sur le bateau à vapeur *Pennsylvania*) a comparu, hier, devant le recorder Smith. Walhauser a été grièvement blessé; il n'est sorti de l'hôpital qu'hier pour donner son témoignage.—Quelques minutes avant que le bateau quittât le wharf, le plaignant entra dans sa chambre pour changer de vêtements; il y trouva un homme qu'il pria de se retirer. L'individu menaça de le frapper. Le plaignant le fit sortir de force. Travis partit, alors et s'écria qu'il aurait tué Walhauser si celui-ci s'était traité de la sorte. Walhauser répliqua qu'il ne croyait pas que Travis eût tué beaucoup de personnes; Travis tira son poignard et le frappa au côté.—Le recorder n'ayant pas voulu accepter de cautionnement, le prisonnier restera en prison en attendant sa comparution devant la première cour de district.—Simon Manning, accusé d'avoir aidé Travis dans cette tentative de meurtre, a été acquitté. Il n'y a pas eu de preuves contre lui.

CONTRE UN ACCUSÉ DE FAUX.—La foule avait envahi, hier matin, la cour du recorder du Deuxième District pour assister à l'interrogatoire de Geo. G. Blackwood, accusé du meurtre de M. Wright. Il règne une grande effervescence dans le public depuis la mort de ce jeune homme. Tout semble indiquer que si la culpabilité du prisonnier avait été établie à l'instruction qui devait avoir lieu hier, les citoyens réunis en face de l'ancien hôtel de ville se seraient portés à des excès.

M. Randall Hunt, avocat de la défense, a présenté les affidavits suivants, à l'ouverture de la cour du recorder pro. tem. Holland.

Etat de la Louisiane, ville de la Nlle-Orléans, Deuxième District.—G. G. Blackwood, étant dûment assermenté, déclare qu'il est en ce moment sous la garde du shérif de la paroisse d'Orléans, sous prévention de meurtre; que l'affaire sera appelée demain devant le recorder; qu'il existe une grande effervescence contre lui dans le public. Il a de bonnes raisons de croire que s'il est conduit demain à la cour du recorder il sera assailli, lynché, et probablement tué par la foule. Le peu de temps qui s'est écoulé depuis la rixe à la suite de laquelle il a été accusé de meurtre, ne lui pas permis de recueillir tous les témoignages en sa faveur. Les témoins de la poursuite demeurent à la Nlle-Orléans. Un délai de deux semaines ne peut faire aucun tort à l'Etat et remplira le but que la justice se propose. Cet affidavit n'est pas présenté uniquement pour obtenir un délai et le prisonnier demande que l'affaire soit renvoyée à jeudi, 6 du courant.

Assermenté et signé devant A. E. Holland, recorder assistant, 5 août 1857.
G. G. BLACKWOOD.

Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans, Deuxième District.—E. V. Wiltz, étant dûment assermenté, déclare: que d'après les renseignements qu'il tient de Frank Tougbet, de Bernard Schoenmaker, députés shérifs de la paroisse d'Orléans, et de plusieurs autres résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, il croit qu'il existe dans le public une grande effervescence contre G. G. Blackwood qui est en prison sous prévention de meurtre et dont l'interrogatoire est fixé à demain devant le recorder de ce District; qu'en grand nombre et personnes turbulentes et excitées assisteront, quand il sortira demain, du bureau du recorder, de l'arracher des mains des officiers de la loi, de commettre une violence illégale, de le mettre sans jugement légal par les autorités constituées de l'Etat.

E. VAL WILTZ, Jr.
Assermenté et signé devant moi, ce 5 août 1857. J. E. HOLLAND.

A la demande de M. Hunt, le recorder a envoyé le prisonnier, sans instruction préliminaire, devant la Première Cour de District, sous prévention de meurtre.

Après la décision du tribunal la foule s'est dispersée sans avoir vu Blackwood qui n'était pas sorti de prison.

—Henry Webston, accusé d'avoir volé un lot de porte-monnaie, avant hier, dans le magasin d'encan de MM. Blache & Lesmont, a été écroué faute d'un cautionnement de $750.

Gustave Laforcade, accusé de Deuxième District, a été envoyé devant la Première Cour de District pour escroquerie au préjudice de Joseph Grillier. Le prévenu donna en quelque $45, sur le trésorier et en touchant plus tard le montant.—Cautionnement de $500.

Jean St. Armand, que J.-A. Guillette accuse de s'être approprié certaines sommes qu'il avait perçues sans autorisation, restera en prison en attendant l'interrogatoire.

Bob Gallagher est accusé d'avoir attaqué Thos Pinner, mercredi soir, dans la rue Gallatin, dans l'intention de le tuer. Il était armé d'un slung shot.—En prison, faute d'un cautionnement de $1000.

COUR DU RECORDER SOLOMON.—Pasquale Benito Falco devra se présenter devant la Première Cour de District pour répondre à l'accusation d'avoir porté un coup de couteau à Raphael Nava et de l'avoir grièvement blessé.—Une femme avec laquelle Falco avait vécu, l'ayant abandonné pour aller demeurer chez le plaignant et l'insultant toutes les fois qu'il passait sur le trottoir de ce dernier, Falco finit par la poursuivre jusque dans la maison. Nava se leva de son lit, et la rixe eut lieu.—Cautionnement de $500.

—M. Henry Gebot, employé de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain, déclare que mercredi soir, en revenant de Milneburg, accompagné de son fils, fut attaqué par une douzaine d'individus, qui, après l'avoir assommé, le jetèrent dans le Lac. En sortant de l'eau, il courut au secours de son fils; ces hommes le battirent et lui enlevèrent un portefeuille renfermant plusieurs papiers de valeurs. Le recorder a ordonné l'arrestation des accusés.

John Williams, accusé d'avoir donné en paiement à Sol-Kan, rue des Français, un faux billet de vingt piastres de la Banque du Canal, a été écroué en attendant l'instruction.

VOL AVEC EFFRACTION—Des voleurs se sont introduits, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans le magasin de MM. Blache & Lesmont, encanteurs, No 77, rue de Chartres, et ont enlevé une cinquantaine de piastres en petite monnaie. Ils ont pratiqué, dans une des portes de derrière, un trou assez grand pour admettre la main, et ont soulevé la barre de fer. Ces portes sont au nombre de trois et donnent sur un terrain vague séparé du Passage de la Bourse par un mur en briques qui à six ou huit pieds de hauteur et par-dessus lequel ils sont probablement passés.—Les voleurs ont vainement essayé de faire sauter avec de la poudre la serrure du coffre-fort qui renfermait une somme de quatre mille piastres et tous les papiers de valeur de la maison.—Une dame qui demeure dans le voisinage a entendu une explosion entre dix et onze heures. M. Anthony Rasch dont le magasin touche à celui de MM. Blache & Lesmont, a entendu trois explosions dont une a fait trembler la maison.—Après avoir bavardé leurs tiroirs dans un desquels étaient deux faux billets de vingt piastres qu'on a trouvés au même endroit, les voleurs ont allumé une chandelle et sont montés au troisième étage; ils ont tenté, à l'aide d'une pince, d'enlever quelques briques de la cheminée, afin de pénétrer dans le magasin de M. Léon Pierre, mais le mur était trop solide. Ils sont montés ensuite sur le toit où l'on a vu, hier matin, l'empreinte de leurs pieds. Nous apprenons qu'ils n'ont pas enlevé de marchandises dans la crainte, sans doute, qu'elle ne servissent à les faire arrêter.

Evénements d'Italie.

Florence, 6 juillet.

Le télégraphe et les journaux vous ont déjà porté la nouvelle de la tentative insurrectionnelle qui a éclaté à Florence; permettez-moi de compléter les récits qu'ils vous ont transmis.

L'autorité, prévenue depuis longtemps qu'un mouvement se préparait, était naturellement sur ses gardes, et avait pris les précautions nécessaires. Mais les factieux, se berçant dans la douce illusion que la troupe toscane ne tiendrait pas, et qu'elle ne demandait qu'à faire cause commune avec eux, ne s'étaient pas donné beaucoup de souci quant au matériel seulement, afin d'encourager les soldats dans les bonnes dispositions qu'on leur attribuait, on raconte que deux mille [illegible] avaient été remises au maître d'un café de la rue San-Giovanni, pour qu'il donnât à boire gratuitement à tout militaire qui se présenterait chez lui.

Mardi 30, à six heures et demie du soir, le mouvement éclatait sur quatre points différents. Vous savez que les insurgés ont commencé par assassiner des gendarmes. A la Spicchia, et que, plus tard, le gros de la bande, armé de longs poignards, s'est élancé au corps de garde situé sur la place d'Arezzo; là, aux cris de *Vivat nos frères*, ils ont tenté d'entraîner les soldats. L'officier de poste les a d'abord poliment invités à se retirer; [illegible] Mais l'assassin n'avait pas plus tôt [illegible] aussi d'un coup de feu tiré par le factionnaire. Au jour cité, les insurgés, comme si c'eût été un signal attendu, se sont rués sur le poste; alors le même officier commanda de faire feu, et treize individus sont tombés morts sur le carreau et la rue s'est dispersée.

Une heure après la ville était parfaitement occupée; de nombreuses patrouilles [illegible] les insurgés [illegible] San Giovanni [illegible]

A neuf heures du soir, tout était fini dans la [illegible] hôtel héréditaire est arrivé à [illegible]

Le lendemain, pendant qu'on opérait des [illegible]

SARDAIGNE.

On lit dans le *Corriere mercantile* de Gênes du 2:

"On a procédé à de nouvelles arrestations, et entre autres à celle de M. Alberto Mario, rédacteur de l'*Italia*. Des perquisitions ont eu lieu dans et hors la ville. De nombreux gardes et carabiniers sont entrés hier au soir, à une heure avancée, dans le café du Corso. Ils ont fouillé quelques individus et ils en ont arrêté un. On a demandé à plusieurs régisseurs leurs papiers."

L'*Indépendente* reproduit le passage suivant de la *Gazette del Popolo*, sous la date du Gênes 1er juillet:

"Les grilleurs saisis à la questure les fusils et les munitions saisis. En ce moment, passent sur la place Neuve deux fourgons littéralement chargés: une bonne partie des armes sont des carabines montées en cuivre. Les autres (armes et munitions de l'arsenal) seront restitués. En somme, à ce qu'il se serviraient de cette arme a rappelé, elle aurait tenu pour infâme."

La *Gazette piémontaise*, du 8, annonce que le ministre de la guerre, M. de La Marmora, s'est rendu à la Spezia pour y voir le vice-amiral lord Lyons.

On lit dans le même journal:

"Les correspondances pour la Sardaigne et Tunis, expédiées de Gênes le 25 juin, ont été [illegible] Les correspondances de Sardaigne ont été envoyées à destination sur le bateau à vapeur qui est parti hier pour Porto Torres, celles de Tunis partiront demain."

[illegible]—On a [illegible] essayé de recommencer l'émeute, mais quelques coups de fusil ont suffi pour que l'ordre fût promptement rétabli.

—Vendredi, 3, deux gendarmes ont été tués [illegible]

Le calme a été promptement rétabli [illegible] la ville est restée parfaitement tranquille, et les étrangers, qui s'en étaient éloignés, ont pu y retourner sans crainte.

Ces faits, qu'on raconte avec des versions différentes, n'ont pas manqué de produire beaucoup d'impression. Presque tout le monde s'est trouvé d'accord pour applaudir à la vigueur dont le gouvernement toscan avait fait preuve, et on a reconnu que les troupes étaient très-bien conduites. Heureusement que les insurgés n'avaient presque pas d'armes à feu, sans quoi l'affaire aurait été beaucoup plus sérieuse, et le sang aurait coulé en plus grande abondance.

On dit que Mazzini se trouvait à Gênes, mais il aurait, comme partout, l'insurrection a complètement échoué devant l'apathie ou l'indifférence de la grande partie des populations.

L'escadre anglaise commandée par l'amiral Lyons, se trouvait dans le port de Livourne, au moment où ces faits se passaient en ville. On dit que l'amiral avait offert de débarquer un millier d'hommes, mais cette offre n'a pas été acceptée. Avant de partir, le même amiral a donné à bord de son vaisseau un déjeuner auquel il avait invité le prince de Florence, qui s'est empressé de se rendre à l'invitation. L'archiduc héréditaire, la princesse sa femme, le général Ferrari du Grail, se rendirent à ce déjeuner; c'est vous dire que tout était déjà fini à Livourne.

DEUX SICILES.

Naples, 11 juillet, 9 h. du matin.

Les nouvelles de Naples sont du 9. A cette date, le royaume des Deux Siciles était tranquille; cependant les fonds publics napolitains ne sont pas remontés. Le journal officiel dit que les insurgés qui avaient échappé au combat de Padula ont été attaqués le lendemain, vers Sanza, par les gardes urbaines, les 130 chasseurs et des habitants. Ce qui restait de la bande a perdu 30 hommes dans le dernier combat, et tous ceux qui en faisaient partie ont été arrêtés.

Le journal officiel remercie l'armée de son concours ainsi que la marine, qui s'est montrée par le frère du roi. Des remerciements sont également adressés aux habitants qui sont venus renforcer les gardes urbaines.

On dit que les papiers saisis sur le colonel Pisacane ont été remis directement au roi, qui les lira à peine.

D'après les derniers avis de Tunis, le consul américain a protesté, en son nom, avec indignation, contre le meurtre du charretier israélite. Pendant les actes de barbarie dont ce meurtre a été l'occasion, des hommes et des femmes sont restés [illegible] sans que le bey, en lui demandant de châtier les Européens.

FEUILLETON.

LES RUINES DE PARIS.

II.

Le trésor.

(Suite.)

—Maintenant, parlons raison, dit Berthelot; qu'est-ce que c'est que ce trésor?

Avant de répondre, René pesa ses paroles. Il ne voulut pas immédiatement qu'un moyen de salut; offrir une part à cet homme, afin d'en faire son complice.

—C'est une fortune qui m'appartient à personne, dit-il; le hasard seul me l'a mis sur la trace.

—Vous saviez cependant à quelle place elle était cachée?

—Grâce à une correspondance qui n'existe plus, répondit René de Verdières.

—Et pour vous emparer de ce dépôt, vous êtes ici clandestinement?

René se tut.

—Vous êtes un gaillard, dit Berthelot.

—A présent que vous connaissez les faits, monsieur, qu'elles sont vos intentions? demanda René.

—Elles sont simples, allez. Cet or est-il depuis longtemps?

—Depuis plus de cinquante ans.

—Vous ne savez pas qui l'y a déposé?

—Non, dit René après une courte hésitation.

—C'est qu'il y a peut-être des pauvres que l'on attend et l'attendent encore.

—Après cinquante ans?

—Oui. Parbleu, dit Berthelot.

—Voyons, mon ami, arrivons au point essentiel; le jour baisse, il faut nous hâter. Dites-moi vos prétentions?

—Mes prétentions!

—Oui, vos prétentions! répéta le maçon étonné.

—Vous voulez partager avec moi? dit René.

—Où je vous partagerons.

—Halte-là, s'écria Berthelot; comme vous y allez, mon bonhomme! L'amour des ronds vous fait déraisonner.

—Comment?

—Je ne partage pas, moi.

—Ah!—murmura René.

—Fi donc!

—Alors.....cela veut dire.....

—Cela veut dire que puisque c'est moi seul qui fait la trouvaille, j'ai seul le droit de la garder, n'est-pas?

—Oh! doucement, mon chérubin! vous vous montez un peu trop le coup. Parce que l'on trouve quelque chose, ce n'est pas un motif pour dire: Cela est à moi.

—Vous me tourmentez à plaisir; expliquez-vous, je vous prie, balbutia René.

—Quelle que le vin porte conseil. Pour moi, je bois, je ne m'en repose pas, je dois avoir des idées exceptionnelles. Par conséquent, il me semble que ce serait faire un acte malhonnête que de diviser cette somme en deux parts et de nous l'approprier.

—En quoi!

—Au fond de notre conscience, il y aurait toujours une voix pour nous rappeler notre tort. Quant à moi, dès demain, je ne pourrais plus regarder en face, les vrais riches, et en bas largeur. Or, je tiens à regarder tout le monde, mon camarade.

—Oh! la René, dont les poings se serrèrent.

—Je ne vous parle pas de notre confusion, si la chose venait à se découvrir. Cela serait de propre.

—Mais cette découverte est impossible! dit René.

—Rien n'est impossible en pareille matière; et bien que vos jambes soient fort séduisantes, je ne veux leur accorder ni ma protection ni mon repos.

—Que voulez-vous donc faire? Une conclusion, au nom du ciel, une conclusion?

—Une conclusion? n'y voici. Il faut porter cela chez le commissaire de police.

—Chez le commissaire de police!

—Oui, reprit Berthelot. Là-bas, rue Saint-Honoré, entre la rue du Vingt-Quatre Février et la rue des Bons-Enfans, là où vous voyez une lanterne en verre rouge.

—Parlez-vous sérieusement?

—Oui.

—Six cent mille francs chez le commissaire de police!

—Ah! il y a six cent mille francs, vous savez cela, vous?

René fit un signe de tête affirmatif.

—Raison de plus pour être honnête, dit le maçon.

Les regards de René étaient fixés sur lui avec stupeur.

—C'est à en devenir fou! s'écria-t-il tout à coup en portant ses deux mains à son front.

—Ah çà! vous êtes un peu étonnant, vous, dit Berthelot; depuis quand l'honneur est-il donc une chose si extraordinaire?

—L'honneur! l'honneur! mais que faites-vous donc là de terrible contre l'honneur? Le hasard nous offre la richesse; le hasard n'est-il pas le distributeur de tous les biens? Qu'en dit-on ce trésor, si nous l'abandonnons! A l'Etat sans doute; la belle avance! une goutte d'eau pour lui; et pour nous, pour nous le bonheur!

—Vous parlez très bien, assurément, vous ne ferez pas croire que je ferais là transgression, après de beau [illegible]. Cette fois, nous à la foi, cela vaudra mieux; mais nous irons du ce petit bonheur, que la vie sera bien gaie, et ceux dira de nous: [illegible]

—Je peux dépasser! s'écria René furieux, larmes d'amour; une récompense! une aumône! Comme à des cochers qui rapportent une bourse ou à des mendiants qui retrouvent un chien! Trente francs! ô [illegible]

—Eh bien! c'est que, soit tout [illegible], la fois de la [illegible]

—Berthelot, demanda-t-il, n'est-ce peut-être vous [illegible] d'eux riches [illegible]

—Nullement, s'écria Berthelot.

—Ce serait abandonner une si grande aubaine.

[illegible]

Il trépignait.

Comme lui, mais plus sombre, le maçon Verdières avait regardé sur sa cachette au sol.

—Oh! Dieu, la vue de l'or rime plus que du vin?

Et, secouant la tête, il se retourna vers René.

—Assez fait! lui dit-il, ses discours ne sont plus de mon goût, mais ils ne font que de me faire réfléchir [illegible], et [illegible] comprenez [illegible] vous pouvez mettre [illegible], à ce qui vous pouvez, cela, et [illegible] bien! nous [illegible]. Je crois en Dieu.

La dignité simple de ces mots ne permettait pas de réplique.

René ne put que balbutier:

—Votre décision... est irrévocable?

—J'ai dit.

—C'est bien... dit le jeune homme en se laissant tomber assis sur une pierre; mon rêve est fini.

(*A continuer.*) CHARLES MONSELET.

PASTILLES DE SALSEPAREILLE.—Les attestations en faveur de ce célèbre médicament se multiplient, et personne ne doute aujourd'hui de l'efficacité souveraine des pastilles de Salsepareille du Dr Hérou. Un habitant de notre ville, M. Joaquin Casimir, constate sa propre guérison. Nous lui adressons une lettre que l'on trouvera dans une autre partie de nos colonnes.

[illegible] ces vertus, que [illegible] connus et nombreux [illegible] les AMERS DU Dr. HOSTETTER. [illegible]

A vendre par tous les Pharmaciens et par J. WRIGHT & Co. No 151, rue de Chartres.

Guérison remarquable opérée par l'insecticide ... Rogersville, Ohio, 16 janvier 1856.

Au Dr C. M. Jackson. [illegible]

Tout à vous, EDWARD S. BROWN.

16 VICTIMES DES RHUMATISMES. Lisez-ceci.
Cheboygan, comté Fairfield, O., 3 juin 1857.
Au Dr C. W. Roback, [illegible] SILAS SPRINGER.

ATTENTION. [illegible]

AVIS. [illegible] J. GAVARON & Co., 144 rue Royale.

Avis [illegible] Nouvelle-Orléans, 4 août 1857. [illegible] LAYTON, Trésorier.

Avis. [illegible] RIVAUDAIS BROUSSE.

Sociedad Mexicana [illegible] Los miembros que componen esta Sociedad, se reunirán en asamblea general el día 9 del corriente, a las 6 1/2 de la tarde, en la esquina Bons-Enfants y Union, para tratar de asuntos importantes. Por orden del Presidente, JAMES T. TRIAY, Secretario.

DEMANDE. ON demande une bonne couturière. [illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 5 août 1857. A une réunion des directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende [illegible] EDO. FORSTALL, Caissier.

ON demande une JEUNE DEMOISELLE pour prendre soin d'un enfant. [illegible]

ON DEMANDE un bon cuisinier [illegible]

Dame de comptoir. ON demande une dame de comptoir, connaissant les ouvrages de broderie. S'adresser au No 154, rue du Canal.

ON A BESOIN d'une petite fille [illegible] rue des Remparts.

AVIS. LE soussigné s'est retiré, aujourd'hui, de la maison J. L. Depeyrac & Co, No 20, rue de Chartres. CHAS. FAURIE, Jr. Nlle-Orléans, 24 juillet 1857.

[illegible] EDOUARD GUILLOT, [illegible]

[illegible] DONNELLY, BENSINA & Co. [illegible] J. N. CURIEN [illegible] NUMA LACOSTE & Co. [illegible] CABALLERO & BASUALDO [illegible] JOSEPH LANDIS & Co. [illegible]

Correspondance. Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1857. [illegible]

EAUX GAZEUSES de Salsepareille DÉPURATIVES ET PURGATIVES. [illegible]

LIQUIDATION D'UN STOCK ENTIER. [illegible] D. F. SHANLAN & Co.

Encan de tapis. [illegible] A. WHEATMAN & Co.

Banque de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1857. [illegible] R. M. DAVIS, caissier.

[illegible] LEOPOLD BUJAC. [illegible] ALFRED KEARNY. [illegible] SOLIGHAC & Co. [illegible] BERNARD TURPIN. [illegible]

NOUVELLE ROUTE Aux sources de la Virginie [illegible] Memphis, [illegible] Charleston [illegible]

Avis aux voyageurs. [illegible] LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR TRANSATLANTIQUE DU HAVRE [illegible]

A LOUER. [illegible]

ÉTAT DE LA LOUISIANE. [illegible]

SOURCES D'ANITA de Bagley [illegible] Morales & Crooker, No 13, rue Gravier.

Avis. [illegible]

SERIES, EPERVIERS ET TRÉMAILLES [illegible]

AUX DAMES. CHANGEMENT DE MAGASIN. [illegible]

Avis aux Dames. [illegible]

Avis de société. [illegible] THOMAS [illegible]

TOMBOLA. [illegible] Nos 161 et 163 rue Royale. [illegible] DOCTEUR.

L'ALLEMAND, L'ANGLAIS, LE FRANÇAIS, L'ESPAGNOL, LA TENUE DES LIVRES. [illegible] COLLEGE COMMERCIAL DE DOLBEAR. [illegible] RUFUS DOLBEAR.

LIQUIDATION—LIQUIDATION. [illegible] A. GALEPPI. [illegible]

VÊTEMENTS DE JEUNES GENS ET D'ENFANTS. [illegible] **ALFRED MUNROE & CO.** [illegible]

WAGENER & Co. [illegible]

CONSULAT DE FRANCE. [illegible]

GUICHARD FRÈRES. [illegible]

LOTERIES DE SWAN & Co. [illegible] **$60,000!** [illegible] LOTERIE DE L'ACADÉMIE [illegible] DANS LA VILLE D'ATLANTA, Georgie. [illegible] S. SWAN & Co., Atlanta, Géo. [illegible]

Avis de dividende. [illegible]

Dissolution de Société. [illegible] O. TALAMON [illegible]

Formation de Société. [illegible]

Dissolution de société. [illegible]

Avis de société. [illegible]

Matériaux de construction. [illegible] DE CHAUFFAGE, &c. &c. [illegible]

Avis aux Dames. LAIT ANTÉPHÉLIQUE. [illegible] PAUL JOSE FILS & Co. [illegible] J. H. DEBREY, [illegible] BERNARD TURPIN. [illegible]